
Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal

Assemblée régulière du mardi 23 mai 2006
Séance tenue le 23 mai 2006

Résolution: CM06 0322

Avis de motion et adoption d'un projet de Règlement autorisant la conversion de l'immeuble à des fins d'habitation - Immeuble situé au 265, avenue du Mont-Royal Ouest / Soumettre ce dossier à l'Office de consultation publique en vertu de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur Claude Trudel de la présentation à une séance subséquente du conseil, d'un projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la conversion de l'immeuble à des fins d'habitation – Immeuble situé au 265, avenue du Mont-Royal Ouest », l'objet du présent projet de règlement étant détaillé dans le sommaire décisionnel.

ADOPTION DU PROJET

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Frank Zampino

Et résolu :

- 1- d'adopter comme premier projet de règlement le « Règlement autorisant la conversion de l'immeuble à des fins d'habitation – Immeuble situé au 265, avenue du Mont-Royal Ouest » visant notamment la transformation de l'immeuble par l'aménagement de 22 unités de logements, et de recommander l'adoption à une séance subséquente d'un second projet de règlement susceptible d'approbation référendaire, conformément à la loi;
- 2- de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique conformément à l'article 89.1 de la Charte de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

43.02 1063303001

lp

Gérald TREMBLAY

Maire

(certifié conforme)

Colette Fraser
Greffière adjointe

Colette FRASER

Greffière adjointe par intérim

Signée électroniquement le 29 mai 2006